



Informations de base	
<b>2026/2702(RSP)</b> RSP - Résolutions d'actualité  Résolution sur la recrudescence de la traite et de l'exploitation par des groupes criminels en Haïti  <b>Subject</b> 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 7.30.30 Lutte contre la criminalité  <b>Zone géographique</b> Haïti	Procédure terminée

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Service européen pour l'action extérieure	KALLAS Kaja

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
29/04/2026	Débat en plénière		
30/04/2026	Décision du Parlement	T10-0151/2026	Résumé
30/04/2026	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2026/2702(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0209/2026</a>	27/04/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0210/2026</a>	27/04/2026	

Proposition de résolution		<a href="#">B10-0220/2026</a>	27/04/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0222/2026</a>	27/04/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0225/2026</a>	27/04/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0228/2026</a>	27/04/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0230/2026</a>	27/04/2026	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T10-0151/2026</a>	30/04/2026	<a href="#">Résumé</a>

## Résolution sur la recrudescence de la traite et de l'exploitation par des groupes criminels en Haïti

2026/2702(RSP) - 30/04/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 511 voix pour, 21 contre et 42 abstentions, une résolution sur la recrudescence de la traite et de l'exploitation par des groupes criminels en Haïti.

Le texte adopté en séance plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

Haïti est confrontée à un effondrement de l'autorité de l'État, des gangs contrôlant de vastes territoires et se livrant à l'extorsion, aux enlèvements et aux meurtres, engendrant famine, déplacements de population et violences généralisées. La plupart de ces gangs sont impliqués dans le trafic d'enfants, et le recrutement d'enfants aurait triplé en 2025. Les enfants représenteraient jusqu'à 50% des membres de ces gangs. Ces derniers utilisent la violence sexuelle pour intimider et contrôler la population, touchant de manière disproportionnée les femmes et les filles.

La situation humanitaire a atteint des niveaux sans précédent, avec 1,45 million de personnes déplacées et plus de la moitié de la population confrontée à une insécurité alimentaire aiguë et à une réponse gravement sous-financée.

Le Parlement a condamné fermement l'escalade de la violence, le trafic, le recrutement et l'exploitation, notamment sexuelle, d'enfants, ainsi que les déplacements forcés de populations civiles. Il a appelé à une politique de désarmement, de démantèlement et de réintégration, y compris pour les enfants. De plus, les enfants ne doivent pas être criminalisés pour des actes commis en conséquence directe de leur exploitation, mais reconnus et accompagnés en tant que victimes.

Les autorités haïtiennes sont appelées à:

- **prévenir le trafic d'enfants** en renforçant la protection sociale, en assurant des soins médicaux, une éducation sûre, en développant les soins psychosociaux et en élaborant des programmes de réinsertion et en assurant une protection juridique aux victimes de violences et d'exploitation sexuelles;
- **donner la priorité à la justice**, garantir la réparation, lutter contre l'impunité, enquêter sur tous les crimes commis par des groupes criminels dans le cadre de procédures équitables et crédibles, et opérationnaliser en conséquence les capacités judiciaires spécialisées;
- **garantir des enquêtes indépendantes** sur les allégations d'exécutions extrajudiciaires.

Tout en constatant la réduction des financements de l'USAID et de l'ONU, le Parlement a appelé l'UE, ses États membres et ses partenaires internationaux à renforcer leur soutien à la protection, à la réhabilitation et à la réintégration des enfants, aux services aux victimes, aux capacités judiciaires et de poursuite, ainsi qu'à la société civile haïtienne.

L'UE et ses États membres devraient:

- accroître **l'aide humanitaire**, notamment la protection et les soins de santé pour les victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle. Les pays d'accueil sont exhortés à mettre un terme aux déportations vers Haïti;
- apporter un soutien durable à la **Force de répression** des gangs mandatée par l'ONU, en garantissant des garanties solides en matière de droits de l'homme et de responsabilité;
- mettre pleinement en œuvre **l'embargo** des Nations Unies sur les armes et intensifier les efforts visant à freiner les flux illicites d'armes et de capitaux vers Haïti, notamment par la coopération judiciaire et la surveillance des frontières, et continuer d'imposer des sanctions ciblées.